

CAP EPC (Equipier polyvalent du commerce)

Ce CAP remplace, à compter de la rentrée 2020, les 6 CAP suivants : CAP employé de commerce multi-spécialités, CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles, CAP employé de vente spécialisé option produits alimentaires, option produits d'équipement courant, services à la clientèle, option produits de librairie-papeterie-presse.

CAP en 2 ans

1

LES ÉQUIPEMENTS

- Salle dédiée et réservée au CAP EPC avec équipement informatique individuel
- Une boutique avec rayonnages, gondoles, portants...
- Terminal de point de vente (Caisse enregistreuse avec tapis, écran tactile et douchette).
- 2 vitrines.
- Logiciel pour gestion de la caisse (EBP point de vente).
- Téléphone fax, appareil photo numérique et caméscope.
- Mallettes de tablettes numériques et WIFI.

2

LES ACTIVITÉS

- Activité dans les salles dédiées :
 - Informer le client, accueil du client dans l'espace vente, repérage du client dans l'espace vente...
 - Tenir le poste caisse, enregistrement des prix au clavier ou au scanner...
 - Aider à la réception des produits.
 - Stocker les produits selon leur spécificité.
 - Approvisionner le rayon, le linéaire
 - Tenir à jour la signalétique « produit »
 - Participer à l'installation des produits promotionnels, évènementiels, saisonniers.
 - Participer à la passation de commandes.
 - Participer à la lutte contre la démarque.
- 14 semaines de stage.

3

POURSUITE D'ÉTUDES

- En fonction du dossier scolaire :
 - 1ère BAC Pro Métiers du Commerce et de la Vente option A.
 - 1ère BAC Pro Métiers du Commerce et de la Vente option B
 - 1ère BAC Pro Métiers de l'Accueil

